L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 4 JUIN.

FRANCE.

LA CHUTE DU MINISTERE DE BROGLIE.

Versailles, 16 mai.

Malgré mon désir de vous raconter les incidents qui ont signalé la dernière journée du cabinet de Broglie, il est clair que le vote qui a terminé cette journée et le choix des hommes politiques qui vont, ainsi que l'a dit M. Charreyron, "prendre des mains des ministres tombés le lourd fardeau des affaires," ont seuls de l'intérêt aujourd'hui. Cependant, j'insiste tout d'abord sur ce fait que, au dernier moment, les amis du ministère se croyaient sûrs de la victoire. C'est avec une satisfaction à peine contenue qu'ils attendaient à la tribune M. Batbie; on parlait *d'accord nouveau*, survenu à la suite de la séance de la commission des Trente; on comptait pour rien les *quelques* voix de droite qui persistaient dans le sens de l'opposition.

"Nous aurons de 25 à 30 voix de majorité," disait-on au centre droit; et quelqu'un de bien informé nous disait avant la séance: "C'est fini, on s'est embrassé."

Que s'était-il donc passé dans cette mystérieuse séance Lamoureux. Hélas! rien qui dût être considéré comme définitif; mais on était pris de l'aveuglement qui précède les catastrophes; les plus habiles pointeurs parlementaires oubliaient, dans leurs calculs, tout un groupe, celui de l'appel au peuple, et se trompaient de plus sur le nombre des votes de droite, que l'on avait conquis. A force de vouloir, le cabinet avait perdu du terrain plutôt qu'il n'en avait gagné. M. de Broglie lui-même, si clairvoyant hier, était qui était alors décidé à brûler ses vaisseaux, quoi qu'il dût en arriver, voyait fléchir sa résolution, à mesure que ses amis lui montraient le triomphe plus probable.

Il faut ajouter que le vice-président du conseil retrouva bien vite toute sa décision, lorsque l'attitude de l'Assemblée se fut nettement indiquée, et si autour de lui tout le monde n'a pas montré le même d'acharnement du pouvoir si M. Baragnon, notamment, s'est multiplié jusqu'au dernier moment pour grossir le vote de ses amis, si l'ex-sous-secrétaire d'Etat a été vu à sa personne voter en faveur des droits de la salle, et s'est donné la peine de porter de sa main, dans la corbeille du secrétaire, les bulletins blancs de quelques amis retardataires ou hésitants, plus digne et plus correcte a été l'attitude de son ministre, qui a refusé de prendre la perche qu'on lui tendait.

Comme je vous l'annonçais, M. Batbie a entamé le débat en demandant, au nom de la commission des Trente, la priorité pour la loi électorale sur la loi municipale. M. Théry, au nom de la réunion Colbert, demandait au contraire la priorité pour la loi municipale; M. Raudot est venu offrir une transaction qui a fait sourire;

Ou discuterait en première lecture sur la loi électorale, puis avant la seconde lecture, usant de son initiative, il présenterait comme contre-projet au texte de la commission des Trente, celui de la commission de décentralisation sur l'électorat municipal. Les contre-projets ayant la priorité, la difficulté serait aussi tranchée.

M. de Broglie n'a pas voulu laisser le gouvernement étranger au débat, et il est venu demander nettement alors que l'on mit avant tout la loi électorale politique en discussion. Quant à la loi municipale, il ne s'opposait pas à ce qu'elle fût placée également à l'ordre du jour; bien plus, il le demandait, car sa parole était engagée aussi sur ce point, et lors de la discussion de la loi des maires, il avait promis une loi organique prochaine; mais il maintenait la demande de priorité en faveur de la loi politique.

Dès lors, tout se précipite. M. Lucien Brun monte à la tribune et déclare, au nom de ses amis, qu'en votant contre la priorité, il n'entend pas donner un vote de blâme au ministère, puisque la question de procédure ne saurait mettre en question. M. Baragnon, satisfait de cette déclaration, applaudit. Proteur qui ils voulu rassurer; mais M. de Broglie remonte à la tribune, et tout en remerciant M. Lucien Brun, rappelle à la Chambre la gravité du vote qu'elle va émettre.

C'en est fait, les vaisseaux sont brûlés. On va voter par assis et levé, car sur une question d'ordre du jour, on ne peut recourir au scrutin qu'après deux épreuves douteuses. Elles ont lieu; et le bureau, qui ne peut déclarer à vol d'oiseau que le ministère est en minorité, lance les urnes dans la salle.

Dès ce moment le dénoûment ne faisait plus doute. Beaucoup de membres de la droite, tous les bonapartistes et toute la gauche s'étaient levés contre le ministère. Seul le centre droit compacte l'avait soutenu. En effet, les chiffres vérifiés sont proclamés.

317 voix ont demandé la priorité de la loi électorale.

381 voix on voté contre.

Le ministère a 64 voix de minorité!

Ce qui a suivi a été peu digne en tout à fait inutile. M. de Chartryon, afin qu'il fût dit que La Fontaine à éternellement raison, et pour montrer qu'il reste encore des maladroits amis plus dangereux que des ennemis, est venu, sous prétexte d'unir le sort de M. de Broglie à celui du maréchal de Mac-Mahon, enterrer sous des paroles le ministère tombé. Il a chemin faisant laissé entendre que l'on venait de voter contre le septennat. M. le comte Rampon, avec une généreuse indignation, est venu relever ces paroles, comme aussi démentir l'assertion que c'était l'ambition de quelques aspirants-ministres qui avait tout conduit.

L'Assemblée, avant de se séparer, a décidé que l'on ne finirait que mardi l'ordre du jour, et, chose assez curieuse, lorsqu'on a voté ensuite pour savoir s'il y aurait séance lundi, la même majorité qui était levée contre le cabinet, s'est retrouvée tout entière pour demander que l'on ne prît pas de vacances ce jour-là. Est-ce que ce serait par hasard le parti des travailleurs qui l'aurait emporté aujourd'hui!

LA COALITION PARLEMENTAIRE A VERSAILLES.—Nous lisons dans la *France*.

Les 381 membres qui ont voté hier contre le ministère se composent de 310 républicains, membres des trois groupes de la gauche; 53 légitimistes de l'extrême droite, et 17 membres de la réunion de l'appel au peuple.

Treize membres du centre gauche ont voté avec M. de Broglie; parmi eux figurent deux membres de la minorité de la commission des Trente, MM. Cézanne et Vacherot. Quatre membres de la réunion de l'appel au peuple, MM. Jules Brame, Dumasnisoy, Le Rénoreze, Le Nony et Sarrette, ont voté pour le ministère.

On remarquera que M. Ernoul, qui avait été chargé de porter la parole, au nom des membres de l'extrême droite, dans les négociations avec M. de Broglie, s'est séparé de ses 53 amis et a voté pour le ministère.

Les abstentionnistes sont très peu nombreux; parmi eux figurent MM. Dufaure, Laboulaye et cinq autres membres du centre gauche. Un bonapartiste, M. Martinet, et cinq monarchistes se sont également abstenus.

Tous les députés ambassadeurs, le duc d'Aumale et le général Chanzy, étaient absents.

Il est à remarquer que la majorité est été acquise à l'opposition, alors même que les dix-sept députés bonapartistes auraient voté avec le ministère.

On lit dans le *Journal Officiel*:

Le vice-président du conseil et les ministres ont remis leurs démissions entre les mains de M. le Maréchal-président de la République, qui les a acceptées. Ils restent provisoirement chargés de l'expédition des affaires.

Nous lisons dans la *Correspondance Havas*:

Le maréchal de Mac-Mahon s'occupe activement de la formation d'un nouveau cabinet. Il est probable que lundi ou mardi, au plus tard, il sera constitué.

Quelque regret qu'il éprouve de cette crise, qui peut agiter le pays, le maréchal est décidé à pratiquer sincèrement le régime constitutionnel et à se placer en dehors des incidents parlementaires. Il est convaincu qu'il réussira à choisir des ministres possédant sa confiance et celle de l'Assemblée.

ACQUITTEMENT DU JOURNAL LÉGITIMISTE.—On lit dans la *Patrie*:

Le *Messager du Nord*, journal de Dunkerque, poursuivi devant la cour d'assises de Douai pour attaques dirigées contre le septennat, vient, après une courte délibération, disent les feuilles qui rendent compte du procès, d'être acquitté par le jury. Cette fois, ce n'est pas d'un organe républicain radical qu'il s'agit; bien loin de là, le *Messager du Nord* est une feuille légitimiste, coupable, aux termes de l'accusation, d'avoir reproduit des diverses reprises, dans ces derniers temps, des lettres émanées de la *Correspondance spéciale de la presse catholique et royaliste de province*.

On lisait, paraît-il, dans ces lettres, que "le maréchal de Mac-Mahon était sans pouvoir seulement pour la forme; qu'il devrait s'en aller lorsque (on, c'est-à-dire des lois constitutionnelles) le voudrait; qu'en cette même droite se réservait, lors de la discussion des lois constitutionnelles, de demander l'entrée du Comte de Chambord."

Nos lecteurs comprendront, après cette citation, pourquoi le *Messager du Nord* et l'auteur de la *Correspondance royaliste et catholique de province* étaient traduits, avant-hier, 13 mai, devant la cour d'assises du département du Nord sous la triple imputation: 1° d'attaque contre les droits et l'autorité que le maréchal de Mac-Mahon tient de la loi du 20 novembre; 2° d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement; 3° de tentative pour troubler la paix publique et exciter les citoyens à la haine les uns des autres.

Les nouvellistes ajoutent que le ministère attachait une importance toute particulière au débat, en raison de ce fait que la poursuite dont il s'agit était la première qui fût été intentée depuis la circulaire, en date du 14 avril, de M. le ministre de la justice aux procureurs généraux touchant le respect du septennat. Aussi l'organe du ministère public, M. le procureur général Desjardins en personne, terminait son réquisitoire par cet appel plein d'énergie:

"Frappez sévèrement; les conséquences d'un verdict négatif seraient incalculables. Au nom du maréchal, faites respecter ce pouvoir, cet abri de sept années, si nécessaires à la France pour qu'elle répare ses forces; et faisant cela, vous aurez bien mérité de la patrie."

Quelques instants après pourtant, le *Messager du Nord* et la *Correspondance royaliste-catholique de province* étaient déclarés innocents et renvoyés indemnes.

SPECTACLES, BALS, &c.

SALLE GRUNEWALD.

Concerts d'Été Populaires.

Tous les LUNDIS, MERCRDIS et VENDREDIS, avec un orchestre complet, sous la direction du professeur Rob. Meyer.

Les listes de souscription sont aux magasins de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal et à son dépôt de Pianos, No 18 rue Baronne.

Prix: $1 pour douze billets. Un billet simple, 50 cents.

Des rafraîchissements sont servis dans la salle du Concert et dans les salles avoisinantes.

6mai—1m

ASSURANCES.

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DEVADES.

HEURES DE BANQUE:

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, HENRY BAGAS,
Caissier. Assist.-Caissier

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4janv'74—1 an

HUITIEME ETAT ANNUEL

—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 25 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	$447,853 19
Sur risques de rivières	237,655 44
Sur risques de mer	62,311 43
	$746,825 12
En moins—	
Primes non expirées le 30 avril 1874	$10,975 00
Primes remboursées	16,014 12
	$125,969 13
Montant net des primes	$572,835 99

PERTES PAYEES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$173,530 14
Sur risques de rivières	131,680 13
Sur risques de mer	15,941 69
	$ 25,751 36
Réassurances	53,922 56
Réassurances	19,623 11
Taxes d'Etat et d'agence	30,123 46

DEPENSES BRUTES.

Bureau local	$14,030 52
Agences	15,780 00
	29,810 52
Profit et Pertes	16,945 50
	506,185 61
Balance	$166,650 38

En plus—

Escompte, intérêt, épargnes reçus	$111,154 33
En moins—	
Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second echéance	110,000 00
	$21,184 33
Bénéfice net	$167,184 71

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$441,184 50
Primes en voie de recouvrement	54,742 40
Effets à recevoir, prêts sur garanties	560,412 46
Effets à recevoir à courte échéance	25,597 15
Actions de banques et autres actions	203,047 05
Actions de chemins de fer de la ville	72,875 00
Bons de la ville et autres bons	148,675 97
Bons de la Grande Loge municipale de la Louisiane	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs	2,000 00
Immeubles	32,220 50
	$1,549,756 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 26 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 25 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie; ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($12,155 12) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	John I Adams
W. A. Johnson,	Isaac Scherck,
John I. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. Morrison,
Richard Milliken,	Jos. W. Carroll,
Samuel E. Moore,	A. Brittin,
J. J. Warren,	A. H. May
R. T. Hooker,	A. E. Snowden,
Samuel Friedlander,	F. Lyle Lyon,
H. Prellsen,	W. C. Raymond,
W. S. Pike*,	James S. Prestidge,
A. A. Yates,	Samuel H. Boyd,
Joseph McKivor	

2mai—1m.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 20 avril 1874:

Primes d'incendie	$219,708 22
Primes de mer	46,335 38
Primes des rivières	134,551 35
	$400,594 96
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées	$219,832 82
Pertes payées et dépensées	
Sur risques d'incendie	$90 455 14
Sur risques de mer	28,477 38
Sur risques de rivières	47,324 47
	$156,261 99
Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc	100,161 08
Bénéfice net	$63,022 46

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$37 6 0 51
Prêts sur bons et hypothèques	72,025 68
Prêts sur actions, sur demande	188,201 85
En caisse	62,6.2 68
	$ 202,038 54
Propriétés foncières	118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres	162,031 50
Réassurance en voie de recouvrement	60,140 50
	$643,849 22

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 mai 1874.

W. E. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 23 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Finlay,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. S. Wolfe,
R. A. Post,	E. T. Tonlas,
Edward Pilsbury,	Jno. E. Kirg,
Chas. E. Mayback,	Frederick Camerden,
David Walker,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone.

26 mai—3f

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

ARISTIDE GERARD.....President
EMILE DEBUYS.....Vice-President
DUSUAU HALPREN.....Secrétaire
ULGER LAUVE.....Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS.

Jules Tuyes,	Jean Langles,
Alphonse Terron,	Deluylle L. Kernion,
P. Cyprien Ricard,	Wm. R. Schmidt,
Chas. Nathan,	Emile DeBuys,
	Aristide Gerard.

COMITES:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Terres et Fermes—A. Terron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins Coopératifs—W. R. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Réglements—E DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:
Triangle Bienfaisance, au pied des rues Canal et Commune.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Crescent's Savings & Trust Co., 182 Canal.
La Sav's. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Ut. Place.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 33 Camp.
Etna Life Ins. Co., of Hfd, Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guéhé & Nippert, 127 Canal, Nlle-Orléans, Guéhé & Nippert, 40 Paradis-Poissonne, Paris.
T. Mercan, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 81, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNES.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 185 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

F. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Simon Hapke, (autrefois Maître,) 29, Bourbon.
D. N. Deiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE CHAUSSURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dukemel, 111, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISEURIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 et 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laferranderie, 273 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grunewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Kile, 151 et 153, Canal.
F. Charpentier 9, Royale.

FLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 58, St Charles.
J. Saget, 198, Chartres

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alaban, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Piffaut, 96 Espagne, 3me District.
A Jaut, 90 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 20 Juin 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
44 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 approximations de $800 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de	$20,000 sont	$2,700
9 approximations de $600 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont		1,800
9 approximations de $400 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont		900
270 lots s'élevant à		$60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $800 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229 et 240 auront droit à $600 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $400 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de Billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.,
Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 2janv—73—1an

DERNIERE CHANCE D'ACQUERIR

UNE FORTUNE A SE FAIRE!

Cinquième et dernier Concert Tombola,

DE LA

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DU KENTUCKY,

LE 31 JUILLET 1874.

LISTE DES LOTS.

Un gros lot comptant		$250,000
Un gros lot comptant		100,000
Un gros lot comptant		75,000
Un gros lot comptant		50,000
Un gros lot comptant		25,000
5 lots comptant de	$20,000 chaque	100,000
10 lots comptant, de	14,000 chaque	140,000
10 lots comptant, de	10,000 chaque	100,000
20 lots comptant, de	5 000 chaque	100,000
25 lots comptant, de	4,000 chaque	100,000
30 lots comptant, de	3,000 chaque	90,000
50 lots comptant, de	2,000 chaque	100,000
100 lots comptant, de	1,000 chaque	100,000
140 lots comptant, de	500 chaque	120 000
500 lots comptant, de	100 chaque	50,000
19,000 lots comptant, de	50 chaque	950,000
Grand Total 20,000 lots, le tout compt.		2,500,000

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$10
Demi	5
Dixième ou chaque Coupon	1
11 Billets entiers	100
22 Billets et demi pour	200
110 Billets pour	1,000

Pour les Billets et renseignements s'adresser à

THO. E. BRAMLETT,
Agent et Directeur,
Edifice de la Bibliothèque Publique, Louisville, Ky. 14mai—1m—J.D v&c

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour jours rouges Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses du Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Plaisance.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste à Plaquemines, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Pausse-Pattes.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christian.
A. NEVEU, Vermilionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Morganville (Avoyelles).
E. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMANN, Maître-de-poste à Jonville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse de St-Marie.
EDMAR DELERY, Saint-Louis (Mississippi).

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg.
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette.
Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde Frères.
Des SARDINES de la marque Rédon Gillet.
Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castilon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle et La Cloche, du PORTO et HERRY de Paul Emile Thomas, de IL Reig, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 — Rue Bienville — 23 & 25
14janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROUHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. MRS. ADELE HEPP, in commendam. PIERREGRASITES ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de moquette. Balisaudes en cuir et en moquette. Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, Boîtes à couteaux pour six différentes épices, Boîtes à chandelles, Pommes d'arrosoirs, Flageolets, Grandes bottes-tirelires spéciales.

Belles broderies françaises.

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Stéréoscopes, $1.
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yards pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 4, 4, 2, 2, pour un dollar.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais aupa ravant. Cuillères de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Chaises, Tables, Miroirs, Bois en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avons jusqu'ici hâtée d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à cuvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de dominos, jeux d'échecs, jeux de tricotage, tout à fait nouveau, Boîtes à cigares garnies en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bon marché, Boîtes à couleurs pour toutes, instruments de mathématiques, Boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en bois, peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre et à pâtes, éponges; avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1, $10; fourrures en sibeline, manchons et capes, $6, vendues ailleurs dans les Etats-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chaque; et les mêmes pour messieurs, $1; chaque; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants, une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, dernières genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile, $1; une chemise et un caleçon en toile de marinière, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de science, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, dernières formes, $1 la paire; $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs de toilette, décorés, or, coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents, rose en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec lame en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, une douzaine de Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, à quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire complets, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux beaux rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 2|4, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Paniers en bois sculpté; Glaces, Tapis, Tapis de table, Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de toute espèce, depuis le prix de 10 cts jusqu'à 10 cents, depuis le prix de 10 cts jusqu'à 10 cents, depuis le prix de 10 cts jusqu'à 10 cents